

est composée de :
ge sur les ventes,
(80 KF et +) Frais remboursés
candidature
mmercial, 5 rue Picot 83000 Toulon

que de
WATER,
an,
ce secteur Var-Ouest
ce, son

S VENTES H/F
ublic

la formation sera
au siège de la société
onsabilité de la mise
ppement de l'équipe.

croissance de 26% en 2000)
llez envoyer votre CV avec
UGIAS - 83130 LA GARDE

nonceurs de bien vouloir être
ux lettres courtoisement rédi-
llement impossible, de renvoyer
uments ou photos qui auraient
ant, ne pas omettre d'indiquer le

DEMANDES D'EMPLOI

BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

Maçon, 36 ans d'expérience maçon-
rie, carrelage, charpente, couverture,
sinture construction villas et piscine. Ré-
ovation. Accepte poste responsabilité de
avaux cherche emploi salarié chez artisan
érieux ou particulier. 06.13.48.17.50

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE ASL A COMPS-SUR-ARTUBY

L'Association syndicale libre de l'Artuby a été constituée le 28 mars 2001 sur la commune de Comps-sur-Artuby, conformément à la loi du 21.06.1865/22.12.1888.

Elle a pour objet la gestion des irrigations sur le bassin versant de l'Artuby, son siège est à la mairie de Comps-sur-Artuby.

Société d'économie mixte de la ville de Grimaud

Société anonyme d'économie mixte au capital de 1.500.000 F
porté à 2.900.000 F

Siège social : Grimaud 83360, hôtel de ville
R.C.S. Saint-Tropez B 347 444 572

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 19 octobre 2000, que le capital social de la société a été :

- Augmenté d'une somme de 1.455.000 F pour être porté de 1.500.000 F à 2.955.000 F, par émission d'actions nouvelles de numéraire,

- Puis augmenté d'une somme de 865.000 F par voie d'incorporation au capital de partie de la prime d'émission, pour être porté de 2.955.000 F à 3.820.000 F,

- Puis réduit d'une somme de 920.000 F, pour être ramené de 3.820.000 F à 2.900.000 F, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

- Ancienne mention : capital social : 1.500.000 F.

- Nouvelle mention : capital social : 2.900.000 F.

Pour avis.

Le président du conseil d'administration.

AVIS REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2000, M. René TRANCHIDAT a été nommé gérant libre du fonds de commerce de la discothèque bar dancing Le Mirador-Club, quai Victor-Gelu, à 83270 Saint-Cyr-sur-Mer, à compter du 3 avril 2001, en remplacement de M. Ludovico LOMBARDO à Saint-Cyr-sur-Mer, ayant cessé ses fonctions à la dite date du 1^{er} septembre 2000.

Pour avis,

Le gérant.

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} avril 2001, à Toulon, M^{me} LE, épouse NGUYEN Thi Kim Thu, demeurant 7 bis, rue Masséna, 83000 Toulon, a vendu à : M. François LE, demeurant 25, rue Croix-de-Régner, Marseille XIII^e, un fonds de commerce de traiteur plats à emporter, produits asiatiques sis 2, rue Beauissier, 83000 Toulon, exploité sous le nom commercial LE BOL D'OR, moyennant un prix de 50.000 F.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} avril 2001.

Pour insertion.

CMA

SARL au capital de 15.000 euros

Siège social : passage du quartier Latin, le port, 83600 Fréjus.

R.C.S. Fréjus 430 320 309

Par décision de la gérance en date du 1^{er} avril 2001, il a été décidé de transférer le siège social de la SARL CMA de : passage du quartier Latin, le port, 83600 Fréjus, à : place de la Porte-d'Hermès, le port, 83600 Fréjus, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le gérant,

Philippe DECATTOIRE.